Informations de base

2022/2976(DEA)

DEA - Procédure d'acte délégué

Normes techniques de réglementation précisant la méthode à adopter pour calculer et maintenir le montant supplémentaire de ressources propres préfinancées spécialement affectées à utiliser conformément à l'article 9, paragraphe 14

Complétant 2016/0365(COD)

Subject

2.50.03 Marchés financiers, bourse, OPCVM, investissements, valeurs mobilières

2.50.08 Services financiers, information financière et contrôle des comptes

2.50.10 Surveillance financière

Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur

Acteurs principaux

Parle	ement
euro	péen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
ECON Affaires économiques et monétaires		

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
25/11/2022	Publication du document de base non-législatif	C(2022)08434	
25/11/2022	Période initiale pour l'examen de l'acte délégué 3 mois		
14/12/2022	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
07/03/2023	Pas d'opposition à l'acte délégué par le Parlement		

Informations techniques

Référence de la procédure	2022/2976(DEA)	
Type de procédure	DEA - Procédure d'acte délégué	
Sous-type de procédure	Examen d'un acte délégué	
Modifications et abrogations	Complétant 2016/0365(COD)	
État de la procédure	Procédure terminée - acte délégué entre en vigueur	
Dossier de la commission	ECON/9/10780	

Portail de documentation

Commission Européenne				
Type de document	Référence	Date	Résumé	
Document de base non législatif	C(2022)08434	25/11/2022		
Document annexé à la procédure	C(2023)2491	17/04/2023		
	1	1	1	